



1, rue de l'Hôtel-de-Ville
Ville de Léry (Québec) J6N 1E8
Téléphone : (450) 692-6861
Télécopieur : (450) 692-6881
www.lery.ca

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 2016-451, TEL QU'AMENDÉ

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné que le Conseil municipal de la Ville de Léry statuera, lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 12 décembre 2022, en la salle Adolphe-Leduc, sur une demande de dérogation mineure au Règlement de zonage numéro 2016-451, tel qu'amendé, pour les fins suivantes :

IMMEUBLES CONCERNÉS

Lot portant le numéro 6 448 663 pour une Habitation unifamiliale isolée situé au 44, rue Madeleine-Marchand (projet domiciliaire *Le quartier de l'école*)

MODIFICATION DEMANDÉE POUR CET IMMEUBLE

- La demande est à l'effet de reconnaître conforme le rapport CES minimum de 24% au lieu de 25% de prescrit à la grille des usages et des normes de la zone H01-85 soit une dérogation de 1%. L'élément dérogatoire est soulevé par le plan d'implantation de l'arpenteur-géomètre daté du 23 septembre 2022 sous le numéro de minute 10 219 pour une habitation unifamiliale isolée sur le lot 6 448 663 du cadastre du Québec.

Toute personne intéressée peut se faire entendre lors de la séance mentionnée ci-dessus au moment de l'étude de ces dossiers.

DONNÉ À VILLE DE LÉRY, ce 9 novembre 2022.

Michel Morneau MAP urb.
Directeur général et secrétaire-trésorier